



L'association agit localement et plus largement au sein d'un comité départemental de la Mayenne regroupant plusieurs associations (Association de défense de la forêt de Lourzais, vent de colère du Pays de Mayenne).

Notre mission est de lutter contre les atteintes qui pourraient être portées à l'environnement, protéger les espaces naturels et la qualité des paysages.

Nous veillons à la préservation du cadre de vie, à la santé et à la sécurité des habitants.

Contact : Nuillé-Origné
Environnement et Paysages

Adresse: 945 chemin de la Herrière
53970 Nuillé-sur-Vicoin

T +33 6 51 06 47 81

Site Internet : <https://www.congrier-eoliennes.fr/index.php/nuille-sur-vicoin-sans-eoliennes/>

Le point de vue de l'association Nuillé-Origné Environnement et Paysages

EN BREF.

« Le SDDR prévoit le raccordement des futurs EPR 2, projetés à l'horizon 2040, (...), ainsi que le raccordement des énergies renouvelables terrestres, sur la base des objectifs nationaux envisagés par l'État. » (Source : Schéma 2025-RTE)

L'association se réjouit des objectifs de décarbonation pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Elle s'oppose à une définition anticipée d'un schéma décennal de développement du réseau qui serait une traduction opérationnelle d'une PPE3 reportée, perfectible avec des incertitudes sur le mix énergétique, en particulier entre le nucléaire et les renouvelables. La PPE3 faisant en l'état, la part belle aux productions industrielles d'énergies électriques intermittentes, coûteuses et inutiles. Les besoins en termes d'infrastructures et de renforcement des réseaux sont donc disproportionnés et coûteux pour le contribuable. Ces installations sont aussi très impactantes pour les riverains et nos paysages ruraux.



DES DONNEES D'ENTREE A ACTUALISER :

La production d'électricité est structurellement excédentaire depuis la seconde partie des années 1980. L'année 2025 marque un nouveau record après celui de 2024. « Le solde exportateur net d'électricité de la France en 2025 a été de 92,3 TWh, mieux encore donc que le précédent record de 89 TWh de 2024. « *On parle ici de volumes considérables : 92 TWh, c'est plus que la consommation annuelle d'un pays comme la Belgique* », souligne et se félicite Thomas Veyrenc, le directeur général économie, stratégie et finances de RTE » (source : Transitions&Energies-5/01/2026)

Des recettes en trompe l'œil :

« Les exportations d'électricité ont représenté 5,4 milliards d'euros de recettes pour le pays en 2025, selon des données provisoires, contre 5 milliards d'euros en 2024. En 2025, le prix moyen obtenu par MWh exporté a donc été de 58,5 euros (92,3 TWh). En partant du principe que les importations (11,3 TWh) ont été payées au même prix moyen que l'ensemble des exportations (103,6 TWh). Ce qui est loin d'être assuré.(...) La CRE (Commission de régulation de l'électricité) évalue à 60,3 euros le MWh le coût complet de production de l'électricité nucléaire historique. Et en plus dans l'électricité vendue par la France, il y en a une partie qui est produite à des coûts bien plus élevés que le nucléaire historique **dont les renouvelables intermittents dont les tarifs garantis sont supérieurs à 80 euros le MWh sans compter le coût élevé de la nécessaire adaptation du réseau électrique à leur production dispersée géographiquement et aléatoire.** » » (Source : Transitions&Energies-5/01/2026)

Une production ENR mécanique croissante et incontrôlée :

« Le constat est sans appel : le soutien de l'État aux énergies renouvelables va coûter bien plus cher que prévu. **Alors que la CRE avait estimé ce soutien à 4,335 milliards d'euros pour l'année 2025, il en coûtera finalement 6,202 milliards d'euros, soit une hausse de 43% !** (...) La CRE prévoit ainsi, pour 2026, une hausse supplémentaire de 2,04 milliards d'euros des charges à compenser pour atteindre 12,94 milliards d'euros. »

(Source : révolution énergétique-14/08/2025)

Un engagement de plus de 8 milliards d'euros pour l'Etat en 2026 :

Ils sont les passagers clandestins du système électrique », clamait lors d'un colloque en mars dernier André Merlin, l'ancien président du gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE. « Aujourd'hui, la reprise du nucléaire combinée à l'injection massive de

renouvelables et à l'atonie de la demande a fait chuter les prix de gros sous la barre des 50 euros le Mwh.(...). **Or pour les faire repartir à la hausse, il faut que la consommation augmente. Mais EDF a peu de leviers sur ce paramètre. L'autre solution est de limiter l'augmentation de la production. Et en premier lieu de la production renouvelable intermittente** » (Source : challenges-4/12/2025)

« **Le gouvernement français a récemment pris une décision majeure en lançant une mission d'audit pour scruter en profondeur le coût des énergies renouvelables dans le pays.** L'objectif est clair : éclaircir les enjeux liés à la transition énergétique tout en maîtrisant l'impact financier pour les finances publiques.(...) **Les décisions du gouvernement sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) seront ainsi mieux informées, ce qui est capital pour maintenir une politique énergétique cohérente et durable.** » (Source : objectif-energie.fr-8/12/2025)

Une consommation atone :



La DGE note un « ralentissement de la dynamique de réindustrialisation en 2024 et au premier semestre 2025 »

<https://www.lefigaro.fr/societes/depuis-le-debut-d-annee-bercy-note-un-ralentissement-de-la-dynamique-de-reindustrialisation-en-france-20251030>

« Une baisse de consommation pour de mauvaises raisons. Elle se fait pour trois raisons. Une bonne, l'amélioration de l'efficacité énergétique (faire autant avec moins d'électricité) et deux mauvaises. A savoir, la poursuite de la désindustrialisation du pays et l'effet prix sur les consommateurs, particuliers comme entreprises, qui payent plus cher une électricité produite en surabondance du fait notamment des investissements et des subventions qui accordent une véritable rente aux renouvelables intermittents, éoliens et solaires. Une rente qui ne peut que continuer dans les prochaines années à peser toujours plus lourd sur le contribuable et les factures du consommateur car les capacités électriques renouvelables vont continuer à croître compte tenu des nouveaux équipements déjà autorisés, plus de 50 GW (36 GW de solaire et 17 GW d'éolien) (...) » (source : Transitions&Energies-5/01/2026)

EVOLUTION PROGRAMMÉE DES CAPACITES DE PRODUCTION ELECTRIQUE EN FRANCE

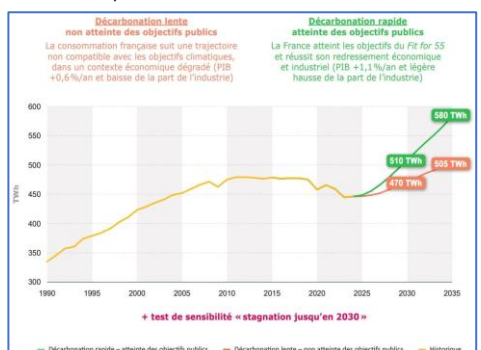
| en GW | | Capacités de production installées fin 2024 | Projets autorisés en phase de construction ou de raccordement | Projets en instruction à l'entrée en service d'ici à fin 2025 | Effet des reportings (selon décision de la sept 2025) | Capacités totales attendues en 2025 |
|--------------------------|--|---|---|---|---|-------------------------------------|
| Hydroélectricité | | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| Hydroélectriques | | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| Thermiques renouvelables | | 2 | 2 | 2 | 2 | 8 |
| Sous-total renouvelables | | 12 | 12 | 12 | 12 | 48 |
| Gaz | | 12 | 12 | 12 | 12 | 48 |
| Nucleaire | | 56 | 56 | 56 | 56 | 224 |
| TOTAL GENERAL | | 80 | 80 | 80 | 80 | 320 |

Mais la réserve pilotable gaz-biomasse : 17 GW

| en GW | | Capacités de production installées fin 2024 | Projets autorisés en phase de construction ou de raccordement | Projets en instruction à l'entrée en service d'ici à fin 2025 | Effet des reportings (selon décision de la sept 2025) | Capacités totales attendues en 2025 |
|--------------------------|--|---|---|---|---|-------------------------------------|
| Hydroélectricité | | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| Hydroélectriques | | 10 | 10 | 10 | 10 | 40 |
| Thermiques renouvelables | | 2 | 2 | 2 | 2 | 8 |
| Sous-total renouvelables | | 12 | 12 | 12 | 12 | 48 |
| Gaz | | 12 | 12 | 12 | 12 | 48 |
| Nucleaire | | 56 | 56 | 56 | 56 | 224 |
| TOTAL | | 80 | 80 | 80 | 80 | 320 |

Vers une décarbonation lente :

Ce scénario est le plus probable compte tenu des tendances et des moyens dont dispose le pays, endetté de 3300Md€, pour lancer un plan d'aide à l'électrification des usages. **La consommation électrique nationale augmenterait progressivement pour atteindre 505TWh en 2035.** « Le scénario de la décarbonation rapide suppose une augmentation de la consommation d'électricité de 135 TWh en dix ans. Parmi les leviers qui sont actionnables, il y a le remplacement de la chaudière fioul par une pompe à chaleur, et des actions de plus grande ampleur, pour basculer la consommation et l'augmenter dans des secteurs clés. Sont ainsi mentionnés l'industrie et les data centers pour le numérique, mais aussi... la voiture électrique. Un abandon de l'auto thermique est un levier sur lequel compte RTE pour son scénario de décarbonation rapide. (...) **Dans un scénario de décarbonation lente, il y aurait 6 millions de voitures électriques en 2030, ce qui induit une vente d'environ 500 000 à 600 000 véhicules chaque année. C'est une hausse qui suit les tendances actuelles.** Cela représente un total de +9 TWh. Mais dans celui de la décarbonation rapide, on parle de 8 millions de voitures électriques, soit 1,2 million de ventes par an. C'est un triplement du rythme de vente actuel. » (Source : numerama-9/12/2025).



« À l'inverse, le scénario de « décarbonation lente » verrait la demande augmenter plus progressivement sous l'effet d'une croissance économique dégradée ou d'un manque de soutien public. **RTE n'exclut notamment pas un ralentissement ciblé des installations de capacités renouvelables, notamment pour le solaire au sol, les installations**

résidentielles et l'éolien terrestre. Un réglage provisoire destiné à éviter des coûts que RTE juge excessifs pour équilibrer le réseau ou une modulation accrue du nucléaire, modulation qui atteindrait 30 TWh supplémentaires en cas d'offre durablement excédentaire. » (Source : révolution énergétique : 10/12/2025)

« Cette modulation n'est pas indolore pour les vieux réacteurs français.(...) L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) étudie d'ailleurs le lien possible entre modulation et fissures sous contrainte. » (Source : révolution énergétique 21/12/2025)

Un SDDR surdimensionné :

« Or, les scénarios de RTE sont construits sur l'électrification rapide des usages(...). L'électrification des usages justifie aux yeux de RTE à la fois la relance du nucléaire **et surtout la poursuite d'investissements massifs dans les renouvelables intermittents, éolien et solaire. Et cela justifie aussi au passage les 100 milliards d'euros que RTE souhaite investir dans la modernisation et le développement de son réseau d'ici 2040, notamment pour s'adapter aux renouvelables.** Sauf que l'électrification des usages est aujourd'hui une vue de l'esprit... RTE finit donc par reconnaître que « l'enjeu principal ne consiste pas aujourd'hui à accroître « quoi qu'il en coûte » la production d'électricité ». Avant de développer l'offre sans souci de l'argent public dépensé, de la compétitivité du pays et du pouvoir d'achat des ménages, il faudrait peut-être finalement se préoccuper de la demande. » (Source : transition&energie 10/12/2025)

Des alternatives socialement acceptables à développer pour décarboner à des coûts raisonnés :

« **L'autoconsommation : « Un fort potentiel en développement.(...)**

-Elle contribue au développement de nouvelles capacités d'énergie renouvelable, indispensables pour faire face à l'urgence climatique et à nos objectifs de décarbonation. (...)

-Sa bonne acceptabilité sociale lui offre un fort potentiel de développement, une bonne nouvelle pour notre autonomie énergétique.

-L'autoproduction favorise la localisation du photovoltaïque en zones d'habitation urbaines ou péri-urbaines, où les réseaux sont denses. Si elle se substitue aux productions plus rurales, où les réseaux sont plus fragiles, elle évite certains coûts de renforcement qui seraient nécessaires sinon » (...) (Source : RTE-22juin2023)

« On débat du nucléaire, de l'éolien, du solaire, des interconnexions ou de l'effacement... comme si électrifier équivalait



à décarboner. Or l'électricité ne constitue que 20 % du mix énergétique français. Même totalement décarbonée, elle ne résoudrait qu'une partie du problème. Les 80 % restants, consacrés principalement à la production de chaleur, restent massivement carbonés, comme le rappelle le dernier rapport du Shift Project.(...) **Tant que la France n'aura pas décarboné cette chaleur, via l'hydrogène bas carbone, la géothermie, la biomasse ou la récupération de chaleur fatale, elle ne décarbonera pas son industrie. (...)**

Aujourd'hui, l'industrie représente environ 30 % de la consommation finale d'électricité française, près de 102 TWh en 2023. Mais cette électricité sert d'abord à faire tourner des moteurs : une cimenterie en compte près de 3 000, une raffinerie presque autant. Si l'on considère toutes les formes d'énergie, l'industrie pèse plus lourd que le tertiaire. **Puisque l'industrie lourde ne peut réduire ses émissions à court terme, moderniser le tertiaire devient indispensable pour compenser. Et c'est là que le courant continu (DC) ouvre une opportunité majeure.** » (Source : La tribune-3/01/2026)

CONCLUSION :

La production d'électricité nationale s'élève à 544 TWh en 2025 dont 95% décarbonée. Le dimensionnement du mix énergétique permet donc d'ores et déjà de répondre à la consommation probable d'environ 505 TWh en 2035 selon les tendances développées. (Sans compter les 56GW de projet déjà autorisés en production d'électricité intermittentes ; avec le nécessaire renouvellement du parc nucléaire-EPR2 en 2038)

Pour le raccordement de leurs renouvellements, quid de l'efficacité et du service rendu par les différentes installations de production bas carbone (nucléaires, renouvelables pilotables, renouvelables intermittents), de leurs impacts sur l'équilibrage du réseau ? des surfaces artificialisées et des paysages impactés en fonction de leur efficacité ? le nombre de riverains impactés par les nuisances et les dépréciations immobilières selon les types d'infrastructures ? le tourisme ?

La récupération de chaleur fatale, la géothermie, la biomasse, le photovoltaïque sur toiture en autoconsommation ont un fort potentiel de développement pouvant offrir de nouvelles capacités d'énergie renouvelable. Ces installations sont socialement bien acceptées. Il est regrettable que le SDDR ne propose pas une alternative d'investissement du réseau sans éolien terrestre industriel et offshore, mais avec un scénario de développement de l'autoproduction par les entreprises et les particuliers. Ce qui permettrait d'éviter certains coûts de renforcement du réseau

